



Contribution de Claudine GEORGES

claudine.georges74@gmail.com

L'enfant et le COVID-19... suite

Cette contribution porte une appréciation à un instant T. Elle s'inscrit dans un contexte mouvant sur cette « rentrée » scolaire dont les modalités pratiques évoluent de jour en jour.

Après avoir lu divers articles issus du dossier « Les visages de la pandémie » (La vie des idées)* que nous a communiqué le Conseil de développement, j'ai trouvé une concordance avec les idées formulées dans ma contribution du 27 mars dernier et j'ai pensé qu'une suite était nécessaire.

En effet, le ministère de l'Education Nationale, après avoir affirmé : « Nous ferons face » avec l'utilisation de l'enseignement à distance et un prêt de matériel informatique, vient de se rendre compte, sans l'avouer, que la situation des enfants crée des inégalités. Il décide donc d'ouvrir les écoles, le 11 mai, aux plus fragiles, ces enfants que les parents ne peuvent aider.

Il y aurait 5 % d'enfants qui n'ont pas profité de l'enseignement à distance. Que valent ces statistiques ? Comment peut-on assurer que 95 % d'entre eux ont certes fait parvenir leur travail mais est-t-on entré dans l'intimité familiale pour savoir si ces productions sont bien l'oeuvre des élèves concernés ? N'ont-elles pas été réalisées avec la complaisance des aînés ou par un parent pour assurer une certaine tranquillité familiale ? A-t-on pris en compte les familles nombreuses ? La presse citait le cas d'une mère d'Orvault avec un seul ordinateur qui devait être utilisé par 9 enfants.

Cette rentrée scolaire, organisée pour permettre aux parents de reprendre leur activité professionnelle, serait progressive, en petits groupes, avec l'élaboration de toute une méthodologie qui nécessitera de grands aménagements suivant des consignes, reconnus par un agrément. On assure qu'il existerait un cadre national avec des adaptations locales au niveau des groupes accueillis et des horaires. Quel serait donc ce cadre national ? Quelles consignes seraient données ?

Un véritable catalogue d'idées est proposé :

- par le choix de l'accueil suivant les secteurs et leur composition sociale
- suivant les possibilités locales existantes avec l'aide ou non des collectivités, suivant l'école de regroupement désignée proche ou non de l'habitation

- avec une possibilité de délocalisation qui engendrerait des problèmes de déplacement, de transport individuel et scolaire
- avec une organisation pour la prise en compte des problèmes sanitaires et du respect des « gestes barrière » quel que soit l'âge des élèves
- avec des objectifs définis pour les enseignants.

Une fois de plus, on pilote à vue. Essayons d'être réaliste. Il est vrai que les enfants ressentent la situation anormale vécue, le changement des habitudes, le manque de relations et de jeux avec les copains. (Je reste dans la considération des enfants d'âge de l'école primaire.) Ils sont parfois victimes de la situation dégradée du milieu familial et ont besoin d'être mis à l'abri. Il s'agirait donc plus d'un rôle social qu'un rôle scolaire, même si on doit reconnaître souvent l'adaptation de l'enseignant à la vie de l'enfant

Ce déconfinement ne favorisera-t-il pas la propagation du virus ? Est-ce que ces enfants n'ont pas été en contact dans la famille avec des personnes atteintes puisque l'on sait que les symptômes apparaissent alors que le virus a déjà contaminé la personne depuis quelques jours : ils ont donc peut-être été exposés et sont alors porteurs du Covid-19.

On parle d'une rentrée progressive, avec un essai par petits groupes. Il s'agit donc de l'accueil. Même si les enfants ont entendu parler des « gestes barrière » et s'ils les ont pratiqué chez eux, il sera difficile malgré toute la bonne volonté des enseignants de faire respecter cette rigueur dans le groupe de jeunes enfants dont ils ont la garde, eux qui seraient heureux de se retrouver ou lorsqu'ils ont été délocalisés, sont désireux de refonder des liens de proximité avec des enfants de leur âge. Mais aussi, n'existe-t-il pas des gestes instinctifs de consolation de la part des enseignants lors de situations particulières ?

Certains ont même évoqué le port de masques pour tous. Soyons sérieux ! Il en manque déjà pour les soignants, les services de soins à domicile ne sont dotés que de 3 masques par patient par semaine avec d'ailleurs une gestion effarante de formulaires. Qui fera le contrôle, la famille ou l'école ? Un temps limité par la durée de validité du masque sera donc obligatoire. De plus croyez-vous que ces enfants accepteront cette gêne sur le visage pendant tout le temps passé à l'école ? Les enseignants, ont-ils reçu une formation sanitaire, doivent-ils accepter ces risques ?

Le désir de relancer l'économie ne doit pas altérer la santé mentale des enfants, provoquer la propagation du virus et peut-être engendrer une seconde vague. L'urgence avant toute décision serait de pratiquer des tests sérologiques pour tous, mais ce n'est pas possible. Croit-on d'ailleurs que le fait de remettre les enfants en classe permettra aux parents de retourner au travail ? Celui-ci ne sera libéré que de quelques heures, une organisation devra être prévue au niveau de l'entreprise, mais aussi dans le foyer si les deux parents travaillent, voilà encore des motifs nouveaux de conflits.

Quelles solutions suivant le questionnement actuel posé par les anticorps, la reconnaissance de l'immunité et la découverte de traitements? Quels sont les risques encourus ?

Le problème est certes complexe mais doit-on annoncer des décisions qui, après un peu de réflexion ou des réactions, on les réfute le lendemain.

* <https://laviedesidees.fr/Les-visages-de-la-pandemie.html>